

Briefing Maredret Night Trail

30 novembre 2024

Introduction

Bonjour à toutes et tous,

Nous sommes heureux de vous compter parmi les participant-e-s de cette cinquième édition du Maredret Night Trail. En mettant sur pied cet évènement, notre volonté était de partager avec vous, en toute convivialité, notre passion dans cette région qui nous est chère.

Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à courir que nous en avons pris depuis que nous nous sommes lancés dans cette aventure.

Vous trouverez ci-après toutes les informations pouvant vous être utiles afin de préparer au mieux votre participation au Maredret Night Trail. Si toutefois des questions subsistent après la lecture de ce document, nous restons bien évidemment disponibles via messenger.

Au plaisir de vous retrouver samedi.

L'équipe du Maredret Night Trail

Programme

Samedi 30 novembre :

Heure	Evènement
17 :00	Ouverture de la consigne
17 :00-18:15	Retrait des dossards du 25Km
18 :20	Briefing 25Km dans la zone de départ
18 :30	Départ du 25Km
17 :00-18 :45	Retrait des dossards du 16Km
18 :50	Briefing 16Km dans la zone de départ
19 :00	Départ du 16Km
17 :00-19 :15	Retrait des dossards du 8Km
19 :20	Briefing 8Km dans la zone de départ
19 :30	Départ du 8Km

Accès

Itinéraires et circulation

La tenue du marché de Noël de Maredsous peut engendrer un encombrement des axes routiers menant à Maredret et une saturation des parkings.

Pour que votre venue à Maredret soit la plus agréable possible, nous vous invitons à suivre les conseils suivants :

Conseil N°1 : Partez à temps

Prévoyez d'arriver sur place AU MINIMUM UNE HEURE AVANT LE DEPART DE VOTRE COURSE. Anticipez qu'il y aura de la circulation, qu'en fonction de votre lieu de parking vous devrez marcher de 5 à 15 min pour rejoindre la zone de départ, qu'il vous faudra faire la file pour retirer votre dossard et pour bien faire vous échauffer un petit peu !

Conseil N°2 : privilégier le co-voiturage

Vous participez au Maredret Night trail en couple, avec des amis, de la famille : COVOITUREZ !

Conseil N°3 : suivre les itinéraires conseillés

Itinéraire 1 : en venant de Namur

Depuis Namur, Suivre : la N92 en direction de Dinant → à Wépion suivre N951 en direction de Saint-Gérard → au rond-point de Bois-de-Villers suivre N951 en direction de Saint-Gérard → au carrefour de Saint-Gérard tourner à gauche sur N951 en direction de Anthée → à Ermeton-sur-Biert suivre N961 en direction de Maredret. Suivre ensuite les flèches jaunes indiquant les emplacements parkings.

Itinéraire 2 : en venant de Dinant

Depuis Dinant, suivre : la N936 en direction de Anthée → à Onhaye suivre N97 en direction de Philippeville → à Anthée suivre N951 direction Maredsous → à Ermeton-sur-Biert suivre N961 en direction de Maredret. Suivre ensuite les flèches jaunes indiquant les emplacements parkings.

Itinéraire 3 : en venant de Charleroi

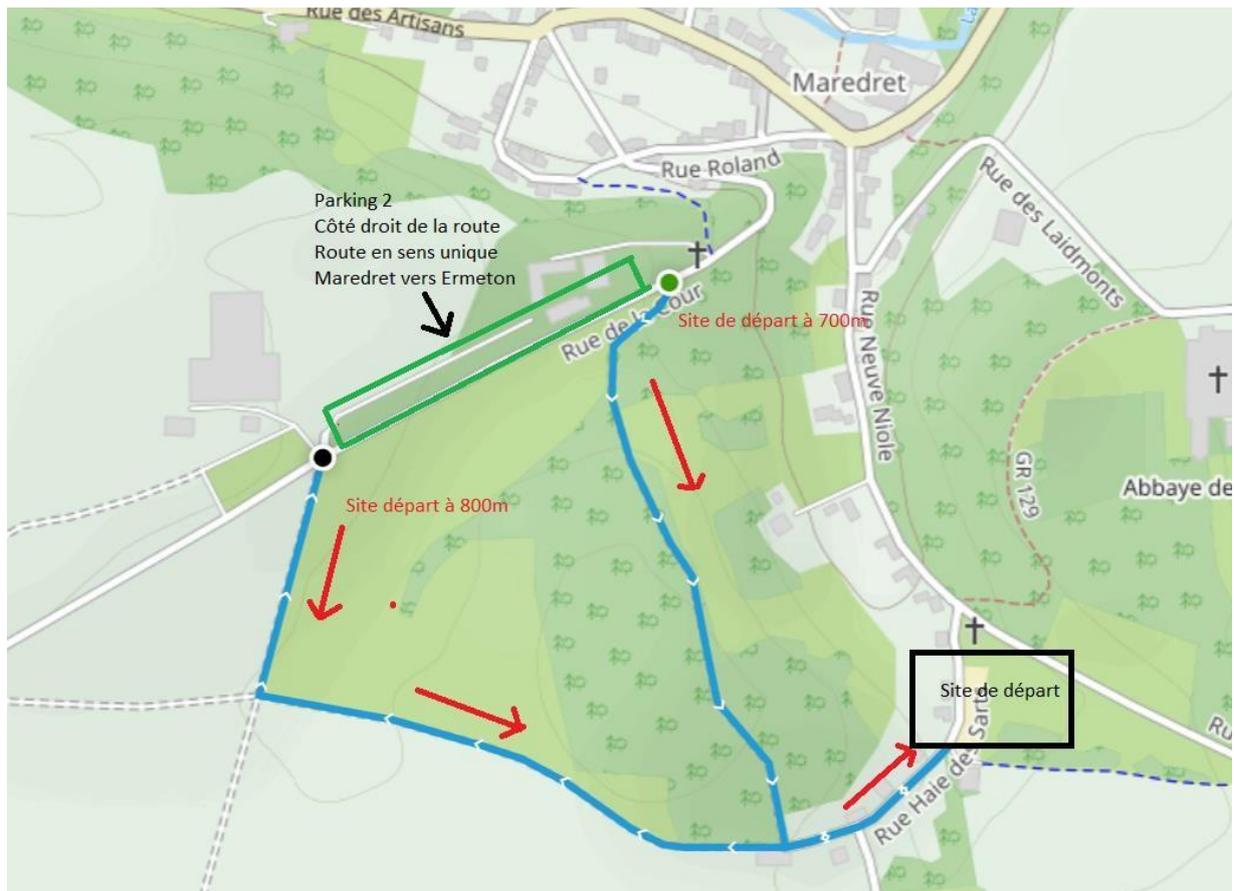
Depuis Charleroi, suivre : la N5 direction Fraire/Philippeville → N932 direction Mettet/Annevoie → N951 en direction de Anthée → à Ermeton-sur-Biert suivre N961 en direction de Maredret. Suivre ensuite les flèches jaunes indiquant les emplacements parkings.

Parkings

Une fois arrivé dans le village de Maredret, NE VOUS RENDEZ PAS en voiture à la salle Al'Bagne, mais suivez le fléchage :

Celui-ci vous indiquera les zones de parking qui vous sont destinées.

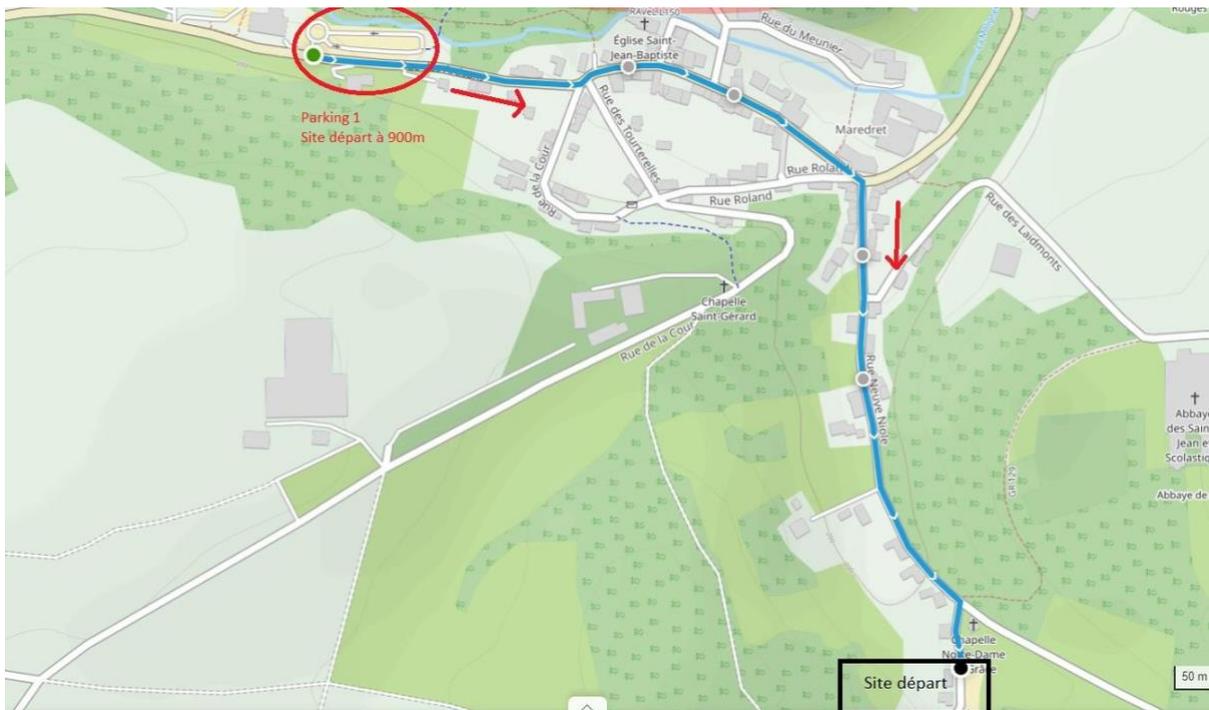
Le parking de l'Abbaye de Maredsous est quant à lui STRICTEMENT RÉSERVÉ aux visiteurs de l'Abbaye et de son marché de Noël.



Parking 1

Le parking 1 est composé des rues de la cour et de Falaën (en vert) mises à sens unique pour l'occasion. Lorsque vous vous engagez dans la rue de la cour, suivez les instructions des signaleurs qui vous indiqueront où vous parquer. Pour rejoindre le site de départ à pied suivez l'un des deux itinéraires bleu selon la position de votre véhicule.

Parking 2



Le parking 2 **(encadré rouge)** est situé dans la rue des artisans à côté du restaurant « Les viviers ». Il peut accueillir une cinquantaine de véhicules. Pour rejoindre le site de départ **(itinéraire en bleu)**, suivez la rue des artisans en direction du centre du village, puis remontez la rue Neuve Niole jusqu'à la salle Al'Bagne (environ 1km soit 10 à 12 minutes de marche)

Commodités

Consigne

Une consigne sera mise à votre disposition. Chaque participant ne pourra y déposer qu'UN SEUL SAC (pas d'objets « volants »).

La consigne fermera 30 minutes après l'arrivée du dernier participant.

Vestiaires/douches

Des vestiaires et douches seront à la disposition de ceux qui souhaiteront se rafraîchir après la course.

Poste de secours

Un petit bobo à l'arrivée ? Des infirmiers professionnels seront à votre disposition.

Bar

Softs, pils, bières des abbayes de Mareddret et Mareddous.

Petite restauration

Cornets de pâtes : 5 euros.

Ravitaillement

Le 8km se court en autonomie. Il est de la responsabilité de chaque participant d'emporter avec lui de l'eau en quantité suffisante.

Un ravitaillement sera accessible aux coureurs du 16km (après 6,5km) et du 25km (après 10,5km).

Un ravitaillement solide (sucré/salé) et liquide sera à votre disposition sur l'aire d'arrivée. De plus, un verre de vin chaud vous sera offert.

Sécurité/règlement

Bien que chaque participant doit avoir pris connaissance du règlement disponible sur <https://www.maredretnighttrail.com/reglement>, nous nous permettons d'insister sur les points suivants :

Le matériel suivant est obligatoire :

- **Un téléphone portable en état de marche. Les numéros à contacter en cas de problème seront imprimés sur votre dossard.**
- Une réserve d'eau
- Une lampe frontale chargée
- Une tenue vous rendant visible par les usagers de la route

De plus chaque participant :

- Veillera à sa sécurité et à celle des autres participants. Dans cet esprit, il signalera à l'organisation tout coureur en détresse
- Respectera le code de la route
- Suivra avec attention l'itinéraire de l'épreuve dont les modalités de signalisation seront communiquées lors du briefing d'avant-course
- Suivra scrupuleusement les consignes et instructions des organisateurs, des signaleurs, de la police et des équipes médicales.

Afin de ne pas faire fuir le gibier en raison des chasses prévues dans les jours qui suivent le trail, les propriétaires ayant autorisé le passage de la course dans leur propriété nous demandent d'insister sur le fait qu'il est strictement interdit d'uriner (ou plus ☺) sur les portions boisées du parcours. Pour cette même raison, les chiens ne sont pas autorisés sur la course. Merci de votre compréhension !